Le syndicat de la voie professionnelle
SNUEP-FSU REIMS

FICHE DE FRAIS

Au delà d'un délai de 15 jours après l'instance, les fiches de frais ne seront plus prises en compte.
Pensez à la renvoyer le plus tôt possible au Trésorier Académique. Merci…

Ludovic PRÉVOT - Hameau La Landre - 19, rue de Beaulieu - 52170 CHEVILLON **Date :**

Pièces justificatives obligatoires pour être remboursé(e) : billets de train ou d'avion, hôtel, carte grise si utilisation du véhicule personnel. Joindre un RIB lors de la 1ère demande de remboursement ou de changement de domiciliation.

Secteur concerné :	
Education	☐
Corpo	☐
Trésorerie	☐
Communication	☐
Droit-Libertés-Laïcité	☐
Orga	☐
Syndicalisation	☐
Autre (à préciser ci-dessous)	☐

Instances concernées	
Bureau Académique	☐
Conseil académique	☐
Coordination FSU	☐
Commissaire Paritaire	☐
Autres ...	☐

Partie à remplir par le ou la Militant(e)	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Tel :	
Mail :	
Thème et dates de la réunion ou de la mission (à préciser obligatoirement) :	

A LIRE ATTENTIVEMENT

Pour être remboursé(e), il faut que le/la militant(e) remplisse correctement et signe cette fiche, fournisse tous les justificatifs et signe la feuille d'émargement si c'est une réunion de secteur…
Il est de la responsabilité de la ou des personnes qui organisent la réunion de ramener ces fiches et la feuille d'émargement à la trésorerie.

Nom et signature du responsable chargé de la réunion	Nom et signature du participant à la réunion
Régis DEVALLÉ R. DEVALLÉ	

Visa de la Trésorerie :	
Payé le :	
Banque :	
Chèque	

Frais engagés

Déplacements *(train, avion…)*				
Déplacement voiture	*(Copie carte grise)*			
Tarif kilométrique	0,30 €	x		
Ticket Métro	1,69 €	x		
Repas	12,00 €	x		
Nuits	85,00 €	x		
Autres (à justifier)		x		
Divers *(à préciser et à justifier)*				
			TOTAL	

Compte à créditer *(à préciser)*	
Compte personnel	☐
Compte Académie	☐

Fiche à envoyer à : ludovic.prevot@snuep.fr